



## SOMMAIRE

	Page
Déclaration du Président.....	1899
Point 15 de l'ordre du jour :	
Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (suite) :	
a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité.....	1899

**Président : M. Salim Ahmed SALIM**  
(République-Unie de Tanzanie)

*Déclaration du Président*

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée devait examiner tout d'abord, cet après-midi, le rapport de la Deuxième Commission concernant le point 57 de l'ordre du jour qui traite des activités de l'ONUDI. Mais, malheureusement, l'attention du Président a été attirée sur le fait que des consultations sont encore nécessaires pour surmonter les difficultés de dernière minute qui semblent être apparues à l'égard d'une des décisions qu'il y a lieu d'adopter sur ce point, en particulier quant à ses incidences financières. Comme les membres de l'Assemblée l'auront noté, nous avons, en fait, retardé d'une demi-heure l'ouverture de notre séance afin de voir si ces difficultés ne pourraient pas être surmontées. Il semble, toutefois, que cela n'a pas été possible. En conséquence, nous allons remettre l'examen du point 57 à une séance ultérieure.

## POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR

**Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (suite\*) :**

**a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité**

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale va reprendre l'élection d'un membre non permanent du Conseil de sécurité appartenant au groupe des Etats d'Amérique latine pour un mandat de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1980.

3. Après les tours de scrutin non décisifs qui ont eu lieu lors des 47<sup>e</sup>, 48<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> séances plénières, tenues les 26 octobre, 30 octobre, 2 novembre, 29 novembre et 5 décembre 1979, l'Assemblée, confor-

mément à l'article 94 du règlement intérieur, va procéder à un nouveau tour de scrutin, qui sera le cinquante-neuvième et le premier d'une série de trois tours de scrutin libre. Pour ce scrutin libre, tout Etat membre du groupe des Etats d'Amérique latine peut être candidat, à l'exception, bien entendu, de la Bolivie, dont le mandat vient à expiration, et de la Jamaïque, qui est déjà membre du Conseil de sécurité. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

4. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 16 heures; elle est reprise à 16 h 10.*

5. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins de vote :</i>	147
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	147
<i>Abstentions :</i>	1
<i>Nombre de votants :</i>	146
<i>Majorité requise :</i>	98
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	88
Colombie.....	57
Uruguay.....	1

6. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité requise lors du premier de cette série de tours de scrutin libre, l'Assemblée va procéder à un deuxième tour de scrutin libre dans les mêmes conditions que précédemment. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

7. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour procéder au dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 16 h 20; elle est reprise à 16 h 25.*

\* Reprise des débats de la 90<sup>e</sup> séance.

8. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	147
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	147
<i>Abstentions :</i>	1
<i>Nombre de votants :</i>	146
<i>Majorité requise :</i>	98
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	86
Colombie.....	58
Suriname.....	1
Uruguay.....	1

9. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Puisque le deuxième de cette série de tours de scrutin libre n'a pas été décisif, l'Assemblée va procéder au troisième tour de scrutin libre dans les mêmes conditions que précédemment. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikkol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

10. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 16 h 35; elle est reprise à 16 h 45.*

11. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	146
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	146
<i>Abstentions :</i>	1
<i>Nombre de votants :</i>	145
<i>Majorité requise :</i>	97
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	83
Colombie.....	58
Suriname.....	2
Honduras.....	1
Uruguay.....	1

12. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Après ce troisième tour de scrutin libre non décisif, l'Assemblée, conformément à l'article 94 du règlement intérieur, va procéder au premier d'une série de trois tours de scrutin limité. Ce tour de scrutin ne porte plus que sur les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix, à savoir Cuba et la Colombie. Tout bulletin contenant le nom d'autres pays sera déclaré nul. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikkol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

13. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 16 h 50; elle est reprise à 16 h 55.*

14. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	146
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	146
<i>Abstentions :</i>	1
<i>Nombre de votants :</i>	145
<i>Majorité requise :</i>	97
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	85
Colombie.....	60

15. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Puisque, à ce premier tour de scrutin limité, aucun des deux pays n'a obtenu la majorité requise des deux tiers, l'Assemblée générale va poursuivre le vote et procéder à un deuxième tour de scrutin limité. Comme pour le scrutin précédent, les seuls pays dont les noms peuvent figurer sur les bulletins de vote sont Cuba et la Colombie. Tout bulletin qui portera le nom d'un autre pays sera déclaré nul. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikkol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

16. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 17 h 5; elle est reprise à 17 h 10.*

17. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	146
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	146
<i>Abstentions :</i>	3
<i>Nombre de votants :</i>	143
<i>Majorité requise :</i>	96
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	82
Colombie.....	61

18. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun des deux candidats n'ayant obtenu la majorité requise des deux tiers à ce deuxième tour de scrutin limité, l'Assemblée générale va poursuivre le vote et procéder à un troisième tour de scrutin limité dans les mêmes conditions que précédemment. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikkol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

19. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 17 h 20; elle est reprise à 17 h 30.*

20. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	145
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	145
<i>Abstentions :</i>	3
<i>Nombre de votants :</i>	142
<i>Majorité requise :</i>	95

*Nombre de voix obtenues :*

Cuba.....	81
Colombie.....	61

21. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité requise lors du troisième de cette série de tours de scrutin limité, l'Assemblée, conformément à l'article 94 du règlement intérieur, va procéder au premier d'une série de trois tours de scrutin libre. Au cours de ce scrutin libre, tout Etat membre du groupe des Etats d'Amérique latine peut être candidat, à l'exception de la Bolivie et de la Jamaïque. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

22. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 17 h 35; elle est reprise à 17 h 45.*

23. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	146
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	146
<i>Abstentions :</i>	2
<i>Nombre de votants :</i>	144
<i>Majorité requise :</i>	96

*Nombre de voix obtenues :*

Cuba.....	82
Colombie.....	58
Brésil.....	1
El Salvador.....	1
Honduras.....	1
Suriname.....	1

24. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité requise lors du premier de cette série de tours de scrutin libre, l'Assemblée va procéder au deuxième tour de scrutin libre. Comme auparavant, au cours de ce scrutin libre, tout Etat membre du groupe des Etats d'Amérique latine peut être candidat, à l'exception, bien entendu, de

la Bolivie et de la Jamaïque. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

25. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 17 h 50; elle est reprise à 18 h 5.*

26. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	144
<i>Bulletins nuls :</i>	2
<i>Bulletins valables :</i>	142
<i>Abstentions :</i>	2
<i>Nombre de votants :</i>	140
<i>Majorité requise :</i>	94

*Nombre de voix obtenues :*

Cuba.....	79
Colombie.....	58
Brésil.....	2
Chili.....	1

27. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, l'Assemblée va procéder au troisième tour de scrutin libre dans les mêmes conditions que précédemment. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelikol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

28. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 18 h 15; elle est reprise à 18 h 25.*

29. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	146
<i>Bulletins nuls :</i>	1
<i>Bulletins valables :</i>	145
<i>Abstentions :</i>	2
<i>Nombre de votants :</i>	143
<i>Majorité requise :</i>	96

*Nombre de voix obtenues :*

Cuba.....	81
Colombie.....	57
Brésil.....	3
Sainte-Lucie.....	1
Suriname.....	1

30. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité requise des

deux tiers au troisième tour de scrutin libre, l'Assemblée générale, conformément à l'article 94 du règlement intérieur, va procéder au premier d'une série de trois tours de scrutin limité. Seuls les deux pays ayant obtenu le plus grand nombre de voix, c'est-à-dire Cuba et la Colombie, peuvent figurer sur les bulletins de vote. Les bulletins de vote qui porteront le nom d'autres Etats seront déclarés nuls. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelik-kol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

31. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 18 h 35; elle est reprise à 18 h 40.*

32. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	146
<i>Bulletins nuls :</i>	1
<i>Bulletins valables :</i>	145
<i>Abstentions :</i>	4
<i>Nombre de votants :</i>	141
<i>Majorité requise :</i>	94
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	81
Colombie.....	60

33. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité requise lors du premier de cette série de tours de scrutin limité, l'Assemblée va procéder à un deuxième tour de scrutin limité. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelik-kol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

34. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour permettre le dépouillement du scrutin.

*La séance est suspendue à 18 h 50; elle est reprise à 19 heures.*

35. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins de vote :</i>	141
<i>Bulletins nuls :</i>	2
<i>Bulletins valables :</i>	139
<i>Abstentions :</i>	2
<i>Nombre de votants :</i>	137
<i>Majorité requise :</i>	92
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	79
Colombie.....	58

36. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Puisque le deuxième de cette série de tours de scrutin limité n'a pas été décisif, l'Assemblée générale va procéder à un troisième tour de scrutin limité, le dernier pour ce soir. Les bulletins de vote vont être distribués.

*Sur l'invitation du Président, M. Mardovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Çelik-kol (Turquie) assument les fonctions de scrutateur.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

37. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je propose de suspendre la séance pour procéder au dépouillement du vote.

*La séance est suspendue à 19 h 5; elle est reprise à 19 h 20.*

38. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

<i>Bulletins déposés :</i>	147
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	147
<i>Abstentions :</i>	1
<i>Nombre de votants :</i>	146
<i>Majorité requise :</i>	98
<i>Nombre de voix obtenues :</i>	
Cuba.....	82
Colombie.....	64

39. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le troisième de cette série de tours de scrutin limité n'a pas été décisif; je me vois donc contraint d'appeler l'attention de l'Assemblée sur les points importants suivants.

40. Aujourd'hui, il y a eu 12 tours de scrutin. Avec les tours de scrutin précédents, nous arrivons au total de 70 tours de scrutin au cours de cette session. Compte tenu de l'heure tardive, je propose de lever la séance. Cependant, je voudrais, une fois de plus, souligner qu'il est important que l'Assemblée générale s'acquitte de ses responsabilités conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et du règlement intérieur.

41. A deux précédentes occasions, j'ai déjà mis l'accent sur le sérieux avec lequel nous devrions tous, en cette assemblée, examiner cette question. Il est indispensable que l'Assemblée générale s'acquitte de ses responsabilités en élisant le quinzième membre du Conseil de sécurité avant qu'elle ne termine ses travaux le 18 décembre. Je lance donc un appel à tous les membres de l'Assemblée générale pour qu'ils fassent preuve de la plus grande sagesse et réfléchissent à la question afin de faciliter le travail de l'Assemblée et lui donner la possibilité de s'acquitter de ses responsabilités.

42. Dans l'intervalle, comme je l'ai déjà dit antérieurement, en ma qualité de président de l'Assemblée générale, ma responsabilité est claire et sans équivoque. Je dois m'assurer que l'Assemblée générale observe scrupuleusement le règlement intérieur dans le processus de l'élection des membres du Conseil de sécurité. Par conséquent, j'ai l'intention, à chaque occasion opportune, lorsque les conditions le permettront, de faire procéder au vote pour l'élection du membre non permanent dont le poste reste à pourvoir au Conseil de sécurité.

43. L'Assemblée devant terminer les travaux de la présente session dans une semaine, les membres comprendront que nous sommes pressés par le temps. En conséquence, compte tenu du calendrier de nos travaux, le prochain vote aura lieu jeudi après-midi, 13 décembre, et, le cas échéant, le vote se poursuivra pendant le week-end, jusqu'à ce que nous arrivions à une décision.

44. Je me rends compte que les délégations sont épuisées. Moi aussi. Cependant, à moins que quelqu'un ne trouve un meilleur moyen de nous acquitter de nos res-

ponsabilités, je veux espérer que les membres de l'Assemblée comprendront que la seule façon — je répète, la seule façon — d'agir pour le Président de l'Assemblée générale est de respecter l'article 94 du règlement intérieur, qui, entre autres, stipule clairement qu'il est procédé à une série de tours de scrutin limité, suivie d'une série de tours de scrutin libre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les postes aient été pourvus.

*La séance est levée à 19 h 30.*